

CULTURE

culture

cultures

et

CULTURES

cultures

cultures



FASL

Fondation pour l'animation
socioculturelle lausannoise

CULTURE
ET CULTURES

s o m m a i r e

Principes essentiels

3

Participation culturelle selon l'OFC

4

AXES TRANSVERSAUX

5

Accessibilité à la culture

AXE
1

5

Éveil à la culture et
renforcement
du développement
de la culture générale

AXE
2

6

Soutien à la culture
populaire et aux
artistes amateur·e·s

AXE
3

7

Soutien à la création

AXE
4

8

Promotion de la diversité
culturelle et des rencontres
interculturelles

AXE
5

9

Médias et numérique

AXE
6

10

Collaborations
et partenariats

AXE
7

11

p r i n c i p e s e s s e n t i e l s

Ce document a pour objectif de rendre visible le rôle et les spécificités des lieux d'animation socioculturelle dans le domaine artistique.

Réalisé en 2022, ce document correspond à la réalité du moment. Il se veut évolutif et non exhaustif. En effet, l'animation socioculturelle s'adapte continuellement aux changements sociétaux.

- Les lieux d'animation socioculturelle (terrains d'aventure, espaces et centres socioculturels, maisons de quartier) sont, entre autres, des lieux de culture.
- La culture telle qu'elle se pratique dans ces lieux s'adresse à tout le monde sans distinction d'âge, d'origine, de niveau socio-économique, etc.
- Toutes les formes d'expressions culturelles sont favorisées.
- L'ensemble des axes présentés dans ce document participent à la médiation culturelle.
- Chaque lieu organise son offre culturelle selon ses ressources en termes de locaux, équipement, etc.
- Les opportunités culturelles de chaque lieu se développent selon son ancrage local et son réseau.
- Les artistes amateur-e-s comme professionnel-le-s ont leur place dans les activités, qui peuvent prendre la forme d'ateliers, de représentations, ou autres.
- La rencontre entre professionnels-les et amateurs-es est une ressource importante pour des projets d'animation socioculturelle.
- De manière globale, le travail effectué dans les lieux d'animation s'inscrit dans le cadre de ce que l'Office Fédéral de la Culture définit comme « le renforcement de la participation culturelle ».

participation culturelle selon l'OFC

« Le renforcement de la participation culturelle est l'un des trois axes d'action stratégiques de la politique culturelle de la Confédération. Renforcer la participation culturelle consiste à stimuler les occasions de confrontation tant individuelle que collective avec la culture et à encourager tout un chacun à participer activement à la définition de ce qu'est la vie culturelle. Celui qui participe à la vie culturelle prend conscience de ses racines et développe sa propre identité culturelle, contribuant de la sorte à la diversité culturelle de la Suisse. »

Définition OFC



accessibilité à la culture

AXE 1

- Implantation des lieux d'animation dans les quartiers permettant une offre culturelle de proximité.
- Programmation culturelle selon les possibilités de l'infrastructure (théâtre, musique, expositions, danse, cinéma, etc.).
- Ouverture à toutes les disciplines artistiques, même marginales.
- Politique de prix abordables, voire gratuité quand cela est possible.
- Projections de films, ponctuelles ou régulières (Ciné Clubs).
- Participation des habitant-e-s du quartier et/ou bénévoles à la programmation artistique et/ou à la vie culturelle du lieu.
- Élaboration de moments et d'espaces favorisant l'expression culturelle et permettant l'émergence de projets artistiques, par exemple pendant les accueils libres.
- Aménagement de locaux avec les usagères et usagers pour leurs besoins spécifiques (exemple local multimédia, musique, danse, etc.).

éveil à la culture et renforcement du développement de la culture générale

AXE 2

- Interventions culturelles dans les activités (spectacles, ateliers divers, par exemple : Places au Soleil, activités du mercredi, jardin d'enfants, accueils vacances, fêtes de quartier, etc.).
- Accompagnement du public dans d'autres lieux culturels (musées, lieux d'exposition, cinéma, théâtre, etc.).
- Soutien à des productions de groupes d'enfants ou d'adolescent-e-s (atelier théâtres, scolaires, institutions spécialisées, etc.).
- Offre de cours et d'ateliers faisant appel à des intervenant-e-s externes, habitant le quartier ou membres du réseau du lieu d'animation.
- Expérimentations diverses sans obligation de résultat.
- Elaboration d'ateliers parents-enfants (ateliers chansons, dessin, rythmique, etc.).

soutien à la culture populaire et aux artistes amateur·e·s

AXE 3

- Programmations culturelles orientées vers des artistes amateur·e·s ancré·e·s localement.
- Mise à disposition de locaux et /ou de matériel pour la pratique artistique (instruments de musique, four à céramique, locaux de répétition, studio d'enregistrement, murs pour graffitis, etc.).
- Création de chorales.
- Possibilité d'expositions pour ou par les habitants·e·s.
- Opportunités de rencontres et d'encadrement lors de projets entre professionnels·les et amateurs·es (mise en scène, ateliers d'écriture, etc.).
- Occasions de se produire pour une première expérience en public.
- Encadrement technique par des professionnels·les, quand cela est possible.
- Initiations et sensibilisation aux différents métiers du spectacle.

soutien à la création

AXE 4

- Mise à disposition de locaux de répétitions, studios musicaux, ateliers divers.
- Possibilité de résidences pour création (arts vivants, et/ou arts visuels).
- Partenariat avec des artistes professionnel-le-s dont certain-e-s ne vivent pas uniquement de leur art.
- Opportunité de présenter son travail au public.

promouvoir la diversité culturelle et les rencontres interculturelles

AXE 5

- Découverte de la culture de l'Autre.
- Partenariat avec des groupements de personnes étrangères, des associations culturelles, des collectifs de minorités, etc.
- Mise en place d'activités événementielles permettant les rencontres interculturelles (repas, concerts, projections, fêtes de quartier, tables rondes, débats, conférences, etc.).
- Sensibilisation contre les discriminations au travers de l'ensemble des activités au long de l'année.

médias et numérique

AXE 6

- Production multimédia par la création audiovisuelle (émissions radio, films, etc.).
- Réduction de la fracture numérique (ateliers informatique, entraide numérique, etc.).
- Valorisation et sensibilisation aux cultures numériques (jeux vidéo, réseaux sociaux, logiciels libres, etc.).

collaborations et partenariats

AXE 7

La collaboration est une composante importante du travail dans le champ culturel que ce soit avec des individus et/ou des collectifs sur des projets ponctuels ou réguliers. Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive de partenariats existants :

INSTITUTIONNELS :

Service de la culture de la Ville, HEMU Classique, EJMA, EML, Bibliomédia, Eben-Hézer et son Centre de Loisirs, Théâtre 2.21, Cinéma CityClub, GRAAP, etc.

le racisme (BLI), AVLI, Festival Court- Circuit, Festival N/O/D/E, Festival Cinéma Jeune Public, la nuit des artistes, Festival Oniriques des Libertés, Festival des Bouffes du Rond-Point, etc.

Quipasseparlà, Forró Lausanne, Collectif Oz' (théâtre amateur), Catherine Kunz (comédienne), Cie Le Théâtre En Chantier, Cie les Contes Joyeux, David Telese (conteur), Alessandro Citti (mosaïque), Atelier Obscur (sérigraphie), Olivier Jatou, Germain Frésard et Frédéric Rod (chefs de chœurs), Cie du Vide-Poche, etc.

EVÉNEMENTS :

Nuit du conte, Fête de la Danse, Fête de la Musique, Festival Cinéma d'Afrique, Festival du Film Vert, Festival du Film d'Horreur, Caravane des quartiers, Semaine d'action contre

AUTRES :

Tataki, association Métis'Arte, Lozartifice, Nathan Bonjour (musicien pro), Ad Opera, Maison du Vallon, Marie Cornut (art thérapeute), Big Band de Dorigny, Orchestre

FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE LAUSANNOISE, 2022

Créée en 1995, la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) est une fondation d'utilité publique dont le mandat s'articule autour de l'intégration, la prévention, la valorisation des compétences sociales, la promotion culturelle, la solidarité et l'égalité des chances.

Elle gère 17 lieux d'animation socioculturelle qui se positionnent comme des structures souples, à l'écoute de la population et en relation étroite avec des associations de quartier conventionnées.

Les centres socioculturels, maisons de quartier et terrains d'aventure s'adaptent aux évolutions sociales, soutiennent la création et le développement de projets de citoyennes et citoyens souhaitant s'investir dans la collectivité.

Subventionnée par la Ville de Lausanne et ponctuellement soutenue par diverses institutions, la FASL met également en place de grandes animations et événements dépassant les limites des quartiers, créant ainsi du lien dans toute la cité.



Fondation pour l'Animation
Socioculturelle Lausannoise

021 626 43 70
WWW.FASL.CH